

Nous avons reçu des informations concernant nos demandes dans la lettre envoyée lundi matin. M. Dècle, secrétaire général de l'IA, a téléphoné au SNUipp et a répondu aux multiples interrogations et préoccupations remontées des collègues.

Pôle d'accueil des élèves des personnels soignants

- Sur la sécurité des enseignants volontaires, l'IA et la Préfecture travaillent à sécuriser au maximum les lieux d'accueil.
- Sur le volontariat des collègues le week-end et les mercredis, il y aura appel à ce que les enseignants volontaires ne soient pas toujours les mêmes sur ces temps hors scolaire.
- M. Dècle trouve tout à fait normal que les collègues volontaires soient indemnisés de leurs frais de déplacement. Il considère que ces collègues sont très courageux. Il s'attachera à demander, à la fin du confinement, aux IEN le nom des volontaires pour verser à ce moment-là une indemnité. D'autant que l'enveloppe de frais de déplacement (réservée au BD et ZIL) actuellement, ne sert pas.

Directeurs et enquête journalière

La DSDEN travaille aujourd'hui avec une trentaine de personnes en confinement à distance (au lieu de 92). M. Dècle explique que l'enquête envoyée tous les matins (et le rappel) est configurée pour arriver sur toutes les écoles du département. Or **pour les écoles qui ne sont pas pôles d'accueil, il n'est pas la peine de la renvoyer.** Cela crée plus de travail aux personnes en télétravail qui assurent la continuité du service. Il espère pouvoir régler ce souci d'envoi pendant les vacances scolaires.

Sur les passages de classe, et les recours plus nombreux susceptibles d'arriver de la part de parents inquiets, M. Dècle s'est rapproché de celui qui gère cette étape. Celle-ci reste nécessaire pour le suivi des élèves. Les recours seront majoritairement rejetés lors de la reprise du fonctionnement de l'école. M. Dècle veut rassurer les directeurs pour leur dire que **tous les élèves reprendront l'école là où ils l'ont laissée**, que la continuité pédagogique est compliquée dans les familles, qu'aucun nouveau apprentissage n'est utile. Les enseignants sauront reprendre leurs élèves là où ils se sont arrêtés le 13 mars.

Continuité du lien école famille

Les enseignants sont sollicités par leur IEN, leurs CPC à utiliser les classes virtuelles, l'ENT... Pour autant, ce qui est indispensable, c'est bien de conserver le lien école/famille. **M. Dècle demandera à Mme Maire d'interpeler les IEN pour ne pas mettre de pressions sur les enseignants.** Il a convenu que les enseignants faisaient au mieux leur travail, qu'ils pouvaient travailler avec d'autres moyens (mails, documents envoyés par la poste...). Il a affirmé qu'il n'y aurait pas de pointage des enseignants qui n'auraient pas utilisé l'ENT. Quand au **prêt de matériel informatique**, il est évident que cela ne peut être possible que si les ordinateurs sont configurés correctement, que la connexion est possible dans la famille. Pour le moment, c'est encore compliqué à mettre en place partout.

Carte scolaire

la fin de la période de confinement n'étant pas encore connue, et très improbable, l'IA a décidé de mettre en place la carte scolaire et d'inviter les IEN à se rapprocher des maires lorsque des fermetures de postes sont envisagées dans leur commune. **L'IA avait prévu 50 fermetures et 35 ouvertures**, avec la dotation de moins 13 postes. L'IA attend la dotation ministérielle complémentaire, qui ne serait pas connue avant la fin de la semaine prochaine.

Le 9 avril, il n'y aura pas de CTSD 1er degré. M. Dècle va proposer de faire le CTSD soit pendant les vacances scolaires soit le 27 avril. La date du CDEN, le 30 avril, est maintenue pour le moment.

Mouvement du personnel

Il devrait être toujours maintenu aux dates prévues. **La saisie des vœux est prévue du 4 au 14 mai.** Les enseignants vooulant demander une priorité particulière n'auront pas l'obligation de passer par le médecin de prévention ou les assistantes sociales. Les justificatifs seront allégés.